

Concours AFR 2025-2026 :

« Réalise une vidéo présentant une recette de la gastronomie russe¹ »

Règlement

Article 1

Dans le cadre de son action de promotion de la langue russe et des cultures russe et russophones, l'Association Française des Russisants (AFR), organise un concours de vidéo présentant une recette de la gastronomie russe¹

Cet événement bénéficie du soutien des organisations partenaires suivantes :

- le Bonbon royal (Paris 17°)
- le Café Pavane (Paris 6°)
- les éditions L'Asiathèque (Paris 11°),
- les éditions Borealia,
- les éditions du Cerf,
- les éditions Ginkgo,
- les éditions Ophrys,
- la librairie des Editeurs réunis (Paris 5°),
- le magasin Prestige (Paris 15°),
- les Presses Universitaires de France,
- le restaurant Série Limithée (Paris 11°)
- la Revue *Slavica Occitania*,
- SAS MAG'EST Magasin Des Pays de l'Est (Montesson, 78),
- le Théâtre du Pin Galant (Mérignac, 33),
- le Théâtre de Poche-Montparnasse (Paris 6°)
- le Théâtre du Soleil (Paris 12°)

Ce concours, intitulé : « **Réalise une vidéo présentant une recette de la gastronomie russe¹** » est destiné aux élèves des établissements scolaires français, publics et privés, **qu'ils apprennent ou non le russe**.

Trois catégories de participants sont ouvertes, selon le niveau scolaire :

- Elèves des classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles élémentaires
- Elèves des collèges, de la 6^e à la 3^e
- Elèves des lycées, de la 2nde à la Terminale

Article 2

Conditions de participation

Collège, lycée

Pour participer au concours, chaque candidat(e) doit réaliser une vidéo illustrant une recette de la gastronomie russe¹. Le choix de la recette appartient à l'élève (soupe, hors-d'œuvre, plat ou dessert). La vidéo doit contenir le titre de la recette, sa brève présentation (origine, spécificités...), les ingrédients, les étapes de la préparation et le résultat obtenu. La vidéo doit être réalisée en langue française et s'adresser à un public francophone, mais peut contenir des mots en russe.

La durée de la vidéo n'excédera pas 1 minute 30. Elle doit être filmée au format horizontal (mode paysage) et enregistrée sous forme de fichier mp4. Le nom, la ville ou l'établissement d'origine du candidat ne doivent en aucun cas figurer dans la vidéo.

¹ La gastronomie russe, comme toutes les cuisines du monde, s'est enrichie au fil des siècles et continue à s'enrichir de diverses influences. Le terme doit donc être pris au sens large.

Pour respecter le droit à l'image des élèves participant au concours, il faudra veiller à ce que la vidéo soit tournée de façon à ne pas faire apparaître le visage de l'élève.

Chaque candidat ne peut soumettre qu'une seule production au jury. Elle doit être réalisée spécialement à l'occasion du concours. Les productions ne respectant pas le format ne pourront être retenues par le jury.

Le candidat peut inclure dans la vidéo des éléments visuels (décor, inserts...) ou sonores (musique, fond sonore, jingle, bruitages...) ; attention, le contenu doit rester audible. En cas d'utilisation de musique et d'images, les candidats doivent s'assurer qu'elles sont libres de droits.

Consignes spécifiques pour les élèves des écoles élémentaires :

Réécris et illustre une recette de la gastronomie russe.

À partir d'une recette de la gastronomie russe¹, les participants réécriront le titre, les ingrédients et les étapes de la recette à l'aide de verbes à l'infinitif et créeront un visuel illustrant les ingrédients et/ou les étapes et/ou le résultat de la recette. L'œuvre devra être une création originale réalisée spécifiquement pour le concours. Elle devra se présenter sous la forme :

- d'une recette (très lisiblement rédigée à la main ou tapée sur un clavier) dont les étapes seront introduites par des verbes à l'infinitif,
- d'illustrations présentant les ingrédients et/ou les étapes et/ou l'aboutissement de la recette.

L'œuvre devra être réalisée sur un support plat (papier, carton, tissu...).

Toutes les formes sont possibles, mais ne devront pas dépasser le format A3 (29,7x42 cm).

Article 3

Modalités d'inscription au concours et d'envoi des créations

Modalités pour les élèves de collège et lycée :

1/ Enregistrer votre candidature en ligne avant le **samedi 31 janvier 2026 à minuit** : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSf_AMuOsPeOdFDNrNNIN_qPJT06qdoX9kMPCav4wtOyRrCqsA/viewform?usp=header . L'inscription doit être réalisée par les responsables légaux de l'élève.

En cas de travail collectif, les responsables légaux de tous les élèves auteurs de la vidéo doivent remplir le formulaire.

2/ Envoyer votre vidéo à l'adresse du concours en utilisant le service de transfert de fichiers volumineux Smash (<https://fromsmash.com>). Pour ce faire, il faut se rendre sur le site <https://fromsmash.com>; cliquer sur "envoyer un fichier" ; déposer votre vidéo ; **choisir l'option « lien »** qui permet d'envoyer un lien par mail (cliquer sur la rubrique « lien » à droite de la rubrique « e-mail ») ; en « titre », indiquer « NOM-Prénom de l'élève » ; une fois le lien généré, le copier et l'envoyer à l'adresse concours2025@af-russe.fr. **Le sujet de votre mail doit être « Concours AFR - NOM Prénom de l'élève »**. Dans votre e-mail, merci de rappeler le nom et le prénom de l'élève, la classe, l'établissement et, si l'élève étudie le russe dans le cadre scolaire, le nom du professeur de russe. **Attention** : merci de veiller à envoyer le lien depuis votre adresse mail et de ne pas utiliser l'option d'envoi automatique depuis la plateforme smash car nous ne recevons pas toujours leurs mails.

Votre vidéo doit impérativement être **au format .mp4 et être intitulée selon le modèle : NOM-Prénom-classe-établissement**. En cas de travail collectif, indiquer NOM-Prénom-NOM-Prénom-NOM-Prénom-classe-établissement.

En cas de difficultés, vous pouvez nous envoyer un courriel en précisant votre nom, prénom, établissement scolaire et classe à l'adresse concours2025@af-russe.fr .

Une candidature ne sera déclarée recevable qu'à réception dans les délais du formulaire d'inscription et de la vidéo nommée correctement.

À l'attention des professeurs de collège et lycée :

En cas de participation dans le cadre d'un travail scolaire, nous demandons au professeur de présélectionner les productions qui respectent les consignes.

Les responsables légaux des élèves doivent procéder eux-mêmes à l'inscription via le formulaire indiqué.

Le professeur peut se charger d'envoyer les vidéos de ses élèves selon la procédure indiquée ci-dessus. Dans ce cas, chaque fichier correspond à une vidéo de candidature. **Chaque fichier doit impérativement être intitulé selon le modèle: NOM-Prénom-classe-établissement.**

Modalités d'inscription pour les élèves de l'enseignement élémentaire :

1/ Enregistrer sa candidature en ligne avant le samedi 31 janvier 2026 à minuit : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSf_AMuOsPeOdFDNrNNIN_qPJT06qdoX9kMPCav4wtOyRrCqsA/viewform?usp=header . L'inscription doit être réalisée par les responsables légaux de l'élève.

En cas de travail collectif, les responsables légaux de tous les élèves auteurs de la vidéo doivent remplir le formulaire.

2/ Scanner et envoyer la production à l'adresse concours2025@af-russe.fr . Chaque fichier doit correspondre à une production. Le scan doit être au format JPEG et le fichier doit être intitulé "NOM-Prénom-classe-établissement". Indiquer dans le sujet du message "Concours AFR - NOM Prénom de l'élève". Dans le message, rappeler le nom et le prénom de l'élève, la classe, l'établissement.

Merci de conserver votre original, il vous sera demandé en cas de sélection.

En cas de participation dans le cadre d'un travail scolaire, le professeur peut envoyer les productions de ses élèves de manière groupée à condition que chaque fichier envoyé corresponde à une seule production et soit intitulé selon le modèle NOM-Prénom-classe-établissement. Les responsables légaux des élèves doivent procéder eux-mêmes à l'inscription via le formulaire indiqué.

Article 4

Sélection et publication des œuvres

Un jury compétent sera réuni par l'AFR. Il sélectionnera les meilleures productions, en appréciera la qualité et l'originalité ainsi que le respect du thème et des consignes. **Toute tentative de plagiat entraînera le rejet de l'œuvre.**

L'AFR avisera directement les lauréats par courrier électronique.

Critères d'évaluation par le jury des productions vidéo (collège et lycée) :

- 1. Respect du contenu obligatoire (titre, présentation de la recette, liste d'ingrédients, étapes de la préparation, résultat final)
- 2. Clarté et structure du contenu (déroulement logique des étapes, rythme fluide, texte audible)
- 3. Qualités techniques et esthétiques de la vidéo (visuelles et sonores : décor, cadrage, lumière, lisibilité des textes éventuels, montage soigné)
- 4. Originalité et créativité (mise en scène, présentation de la recette, ton personnel, humour...)

Critères d'évaluation par le jury du travail des élèves de primaire :

- 1. Respect du contenu obligatoire (nom de la recette, liste d'ingrédients, étapes de la préparation)
- 2. Clarté et structure du contenu
- 3. Qualité esthétique de la production (travail soigné, lisibilité du texte, illustration(s)...))
- 4. Originalité et créativité (mise en page, présentation de la recette, humour...)

Les productions primées paraîtront sur le site de l'AFR. Elles pourront être reproduites ou utilisées dans le cadre des expositions publiques itinérantes ou d'autres manifestations organisées par l'Association, avec indication du nom des participants.

Article 5

Récompenses

Chaque catégorie de participants se verra décerner trois prix (Premier prix, Deuxième prix, Troisième prix) tels que livres, places pour des spectacles, bons d'achat, cadeaux divers liés à la culture russe.

IMPORTANT : il ne sera décerné qu'une seule récompense par production. En tenir compte en cas de travail en groupe.

Article 6

Réclamations

La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par les participants.

Site de l'organisateur : <http://www.afr-russe.fr>